



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00395

Numéro SIREN : 517 522 900

Nom ou dénomination : SARL A.MARION - LHERMELIN

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2017 sous le numéro de dépôt 1908

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SARL A.MARION - LHERMELIN

rue des Bordagers
Zone Artisanale
53810 Changé

V/REF :

N/REF : 2009 B 395 / 2017-B-1908

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 09/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

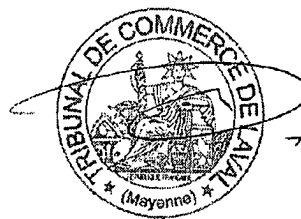
SARL A.MARION - LHERMELIN
Société à responsabilité limitée
rue des Bordagers
Zone Artisanale
53810 Changé

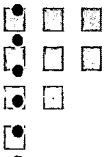
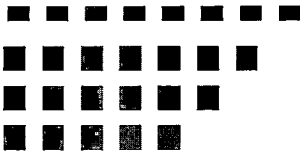
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1908 le 13/06/2017

R.C.S. LAVAL 517 522 900 (2009 B 395)

Fait à LAVAL le 13/06/2017,

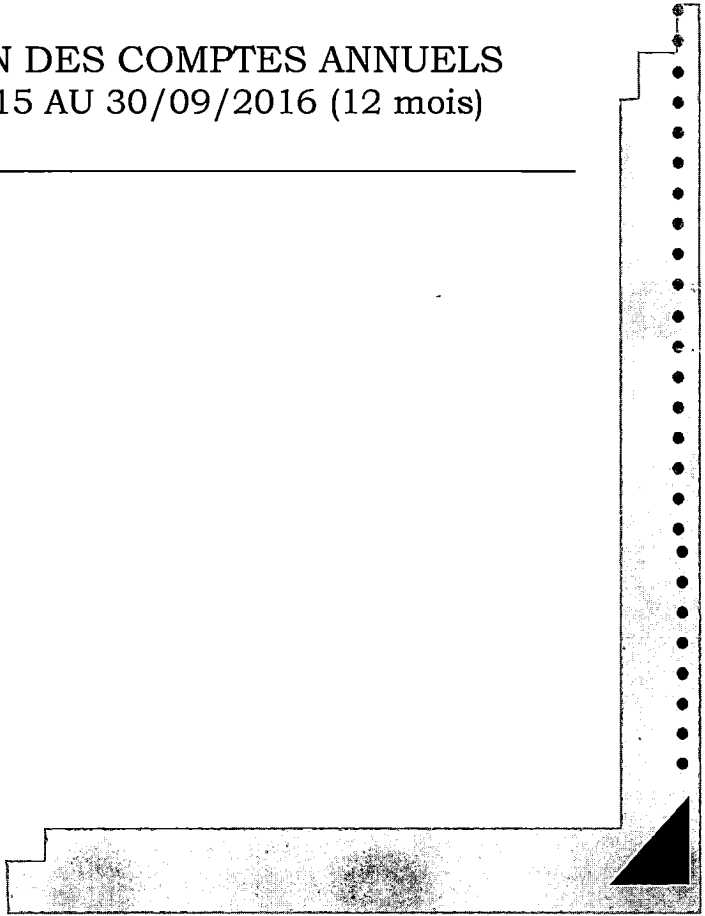
Le Greffier





SARL A. MARION - LHERMELIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone Artisanale - Rue des Bordagers
53810 CHANGE
RCS LAVAL 517.522.900

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
DU 01/10/2015 AU 30/09/2016 (12 mois)



L. 7/06/2017.
Certificat certifié conforme.

[Signature]
AM

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **672 548** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **953 798** euros et un total **charges** de **887 252** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **66 546** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en- euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Comptabilisation du CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants: 6 696€, soit 1 846€ calculés sur les salaires 2015 (au taux de 6%) et 4 850€ sur les salaires de l'année 2016 (au taux de 6%).

Le CICE 2015 a été imputé sur le solde de l'impôt société pour 7 727€ et le CICE 2016 a été inscrit en "Produits à recevoir" pour un montant de 4 850€.

Utilisation du CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

Désignation de l'entreprise : SARL A MARION LHERMELIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : ZA Rue des Bordagers		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 5 1 7 5 2 2 9 0 0 0 0 1 1		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 30092016							
		N-1 30092015							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement*	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 697	5 697			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	40 000	40 000	40 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	106 651	68 558	38 093	14 138	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	236 596	131 012	105 585	101 764	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY	10 000		10 000		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	200		200	200
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	109		109	
TOTAL (II)		BJ	BK	399 253	205 266	193 987	156 102		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU	1 017		1 017	1 004	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 956		1 956	32 071	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	89 095		89 095	88 531	
		Autres créances (3)	BZ	CA	167 392		167 392	164 945	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
		Disponibilités	CF	CG	214 706		214 706	204 745	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	4 396		4 396	3 830	
TOTAL (III)		CJ	CK	478 561		478 561	495 126		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	877 814	205 266	672 548	651 227		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	109	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		AM			

Désignation de l'entreprise SARL A MARION LHERMELIN				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :8 000.....)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	205 466	205 466	
	Report à nouveau	DH	140 970	129 837	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	66 546	131 133	
	Subventions d'investissement	DJ	2 012	2 939	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	423 794	478 175	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	10 563		
	TOTAL (III)	DR	10 563		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	79 358	20 304	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	200	250	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	51 888	81 331	
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 245	71 167	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 500		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	238 191	173 052		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	672 548	651 227		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	180 317	171 223	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	68	61		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17/07

Désignation de l'entreprise : SARL A MARION LHERMELIN								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	489 447	FB		FC	489 447	472 533	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	(3 335)	FE		FF	(3 335)	(3 008)	
		FG	434 325	FH		FI	434 325	432 135	
		FJ	920 437	FK		FL	920 437	901 660	
	Chiffres d'affaires nets *								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	10 450	9 442	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 032	12 541	
	Autres produits (1) (11)					FQ	32	37	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	936 951	923 681	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	277 841	265 774	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(14)	342	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	269 675	196 918	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 207	4 569	
	Salaires et traitements *					FY	206 857	182 414	
	Charges sociales (10)					FZ	55 607	69 481	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	35 570	35 124
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	10 563	
	Autres charges (12)					GE	7	11	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	861 313	754 632
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	75 638	169 048
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 137	3 263	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	6 137	3 263	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	668	1 198	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	668	1 198	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 469	2 065	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	81 106	171 113	

Désignation de l'entreprise SARL A MARION LHERMELIN				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	10 711	1 227	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 711	1 227	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 534	158	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 953		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 487	158	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 224	1 069	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	17 784	41 049		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	953 798	928 171	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	887 252	797 038	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	66 546	131 133	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 032	5 541	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	17 687	28 525	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	2 090	obligatoires	A9	15 597
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				7 487		10 711	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures		Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise **SARL A MARION LHERMELIN**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	45 697	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3		KS	77 737	KT	KU	32 114
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	62 383	KW		KX	34 452	
		Matériel de transport *				KY	143 742	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 533	LC		LD	733	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	10 000		
	TOTAL III				LN	288 394	LO		LP	77 299		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	200	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	109			
TOTAL IV				LQ	200	LR		LS	109			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	334 291	ØH		ØJ	77 408			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	45 697	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	3 200	MK	106 651	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	96 835	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	8 076	MQ	135 666	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 170	MT	4 096	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	10 000	NF		
	TOTAL III		IY		NG	12 446	NH	353 247	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	200	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	109	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	309	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	12 446	ØL	399 253	ØM			

A.M.

Exercice N clos le : 3 0 0 9 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL A MARION LHERMELIN**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A MARION LHERMELIN										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	5 697	PF		PG		PH	5 697	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	63 599	QA	8 159	QB	3 200	QC	68 558	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	15 887	QE	6 529	QF		QG	22 416	
	Matériel de transport		QH	88 474	QI	20 780	QJ	4 123	QK	105 131	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 533	QM	102	QN	1 170	QO	3 464	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	172 493	QV	35 570	QW	8 493	QX	199 569	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	178 190	ØP	35 570	ØQ	8 493	ØR	205 266	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SARL A MARION LHERMELIN**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL III	7C	UB	UC	UD
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		10 563		10 563
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 563		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A MARION LHERMELIN										Néant ☐	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	109	UV	109	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	89 095		89 095					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	37 503		37 503					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 912		10 912					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	4 850		4 850					
	Groupe et associés (2)		VC	114 099		114 099					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	28		28					
	Charges constatées d'avance		VS	4 396		4 396					
	TOTAUX			VT	260 991	VU	260 991	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	68		68						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	79 291		21 616		57 675				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	51 888		51 888						
Personnel et comptes rattachés		8C	70 195		70 195						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	22 666		22 666						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 810		7 810						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 575		2 575						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 500		3 500						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	237 991	VZ	180 317		57 675			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	77 704	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	18 649	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SARL A MARION LHERMELIN										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	129 837	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	131 133		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	120 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	260 970		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	140 970				
					TOTAL II	ZH	260 970				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	25 451	11 702		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	22 633	XQ	28 421	20 966		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	85 057	26 317		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	52 674	44 567		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	78 072	93 366		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	269 675	196 918		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 841	1 831		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	3 366	2 738		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 207	4 569		
T. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	184 981	178 472		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	107 715	79 666		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *						ØB	124 749			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés : 0)						YP	6	6		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2,09 %	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP						- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SARL A. MARION - LHERMELIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone Artisanale - Rue des Bordagers
53810 CHANGE
RCS LAVAL 517.522.900

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Monsieur MARION Alain, gérant non associé de la Société SARL A. MARION – LHERMELIN, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 par la société SARL « ACL 53 », associée unique, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 septembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

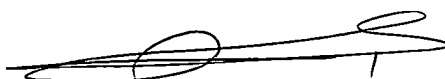
Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien que l'activité se soit déroulée selon un rythme correct avec une progression de 2,08 % du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, l'évolution de ces derniers mois ne nous permet pas de dégager une tendance précise quant à l'évolution de notre Société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.



RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent clos au 30 septembre 2015, d'une durée de 12 mois, est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 920 437 euros contre 901 660 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2 %.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 514 euros contre 22 021 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -25 %.

Les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 936 951 euros contre 923 681 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1%.

- Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 277 827 euros contre 266 116 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4 %.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 269 675 euros contre 196 918 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37 %.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 207 euros contre 4 569 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14 %.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 206 857 euros contre 182 414 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13 %.
- Le montant des charges sociales du personnel s'élève à 37 921 euros contre 40 956 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7 %.
- Le montant des cotisations personnelles de la gérance s'élève à 17 687 euros contre 28 525 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -38 %.
- L'effectif salarié moyen s'élève à 6 (dont 1 apprenti) contre 6 (dont 1 apprenti) pour l'exercice précédent.
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 46 133 euros contre 35 124 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31 %.
- Le montant des autres charges s'élève à 7 euros contre 11 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,13%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 861 313 euros contre 754 632 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 75 638 euros contre 169 048 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -55 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 5 469 euros (2 065 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 81 106 euros contre 171 113 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -53 %.



Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 3 224 euros contre 1 069 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 17 784 euros contre 41 049 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016 se solde par un bénéfice de 66 546 euros contre un bénéfice de 131 133 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -49 %.

Au 30 septembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 672 548 euros contre 651 227 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3 %.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de SOIXANTE SIX MILLE CINQ CENT QUARANTE SIX EUROS (66 546 euros) qui recevrait l'affectation suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur créditeur	140 969,94 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice	<u>66 546,14 €</u>
- Total à affecter	207 516,08 €

Affectation

- A titre de dividendes soit	80 000,00 €
soit un dividende d'un montant de 100 € par part mis en paiement au siège social à compter du 1 ^{er} avril 2017 et qui n'est pas éligible à la réfaction et aux prélèvements sociaux, prévue au 2 ^o de l'article 158-3 du Code général des impôts, l'associée unique étant une société soumise à l'impôt sur les sociétés.	
- Aux « Autres Réserves »	100 000,00 €
<i>Qui s'élèvent à 205 466,17 € et se trouvent portées à 305 466,17 €</i>	
- Au compte « Report à Nouveau »	<u>27 516,08 €</u>
- Total affecté	207 516,08 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 343 794 euros à savoir :

- Capital social	8 000,00 €
- Réserve Légale	800,00 €
- Autres Réserves	305 466,17 €
- Report à Nouveau créditeur	27 516,08 €
- Subventions d'investissement	2 011,51 €

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, et s'agissant de la clôture du troisième exercice social, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les deux exercices précédents, ont été les suivantes :

AM.

Exercice clos le	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement
		Dispensé du prél. obligatoire	Soumis au prél. obligatoire	
- Ex. clos au 30/09/2015	20 000 €	/	/	20 000 €
- AG du 12/10/2015	100 000 €	/	/	100 000 €
- Ex. clos au 30/09/2014	/	/	/	/
- Ex. clos au 30/09/2013	/	/	/	/

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

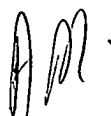
CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, le présent rapport relate que le rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup desdits articles et qui doivent être reportées sur le registre des décisions de l'associée unique, est annexé au présent rapport.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération allouée à la gérance au cours de l'exercice.

Fait à Changé, le 27 février 2017



Monsieur MARION Alain
Gérant



SARL A. MARION - LHERMELIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone Artisanale - Rue des Bordagers
53810 CHANGE
RCS LAVAL 517.522.900

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU VENDREDI 31 MARS 2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
OUVERT LE 1^{ER} OCTOBRE 2015 ET CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016 (12 MOIS)

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à SOIXANTE SIX MILLE CINQ CENT QUARANTE SIX EUROS (66 546 euros) de la façon suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur créateur	140 969,94 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice	66 546,14 €
- Total à affecter	207 516,08 €

Affectation

- A titre de dividendes soit	80 000,00 €
soit un dividende d'un montant de 100 € par part mis en paiement au siège social à compter du 1 ^{er} avril 2017 et qui n'est pas éligible à la réfaction et aux prélèvements sociaux, prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, l'associée unique étant une société soumise à l'impôt sur les sociétés.	
- Aux « Autres Réserves »	100 000,00 €
<i>Qui s'élèvent à 205 466,17 € et se trouvent portées à 305 466,17 €</i>	
- Au compte « Report à Nouveau »	27 516,08 €
- Total affecté	207 516,08 €

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement		Revenus distribués non éligibles à l'abattement
		Dispensé du prél. obligatoire	Soumis au prél. obligatoire	
- Ex. clos au 30/09/2015	20 000 €	/	/	20 000 €
- AG du 12/10/2015	100 000 €	/	/	100 000 €
- Ex. clos au 30/09/2014	/	/	/	/
- Ex. clos au 30/09/2013	/	/	/	/

Pour copie certifiée conforme
Monsieur MARION Alain
Gérant

*Le 7/7/2017.
copie certifiée conforme.*

